

RAPPORT DE STAGE /// DU MASTER *INFORMATIQUE & DROIT* DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL /// PROMOTION 1 [2016-2018]

1. *Objectif général :*

Les mémoires de fin d'études et les stages sont l'aboutissement de votre formation au sein du Master *Droit du numérique, parcours Informatique & Droit*. Ils représentent la dernière étape universitaire à franchir avant votre insertion dans la vie professionnelle. Il vous appartient donc d'orienter ces mémoires et ces stages vers les sujets qui vous intéressent le plus et sur lesquels vous aimeriez travailler à l'avenir.

2. *Rappel concernant les choix des sujets de stage :*

Il vous revient de rechercher l'entreprise ou l'organisme (collectivité publique, organisation non gouvernementale, etc.) qui vous prendra en stage. Bien sûr, nous vous aiderons à rencontrer des entreprises ou administrations susceptibles de vous accueillir, donc n'hésitez pas à en discuter avec vos enseignants, qui pourront vous conseiller et vous orienter dans vos recherches. C'est souvent votre premier contact avec la réalité de la profession et cela doit vous permettre d'effectuer une synthèse des connaissances acquises en master, de prendre conscience de l'environnement socioprofessionnel et de préciser vos aptitudes personnelles.

Une fois que vous aurez identifié un sujet et une/un entreprise/organisme avec laquelle/lequel vous souhaitez travailler, votre sujet devra être validé par l'équipe enseignante du master. Nous vous demandons donc de bien vouloir envoyer par voie électronique une proposition de sujet, le nom de l'entreprise, le nom du responsable du stage et ainsi que cinq à dix lignes de description sommaire de celui-ci, à Patrick Cégielski.

Après validation, une convention de stage est passée entre vous, l'entreprise et l'université Paris Est Créteil.

3. *Encadrement du stage :*

Le stage est co-encadré par un enseignant du master (*tuteur de stage*) et un employé de l'entreprise ou administration où a lieu le stage (le *maître de stage*). Le nom du tuteur est fixé dans le mois qui suit le début du stage.

Ce stage donne lieu à un rapport.

Une soutenance est prévue à la fin du stage nécessitant, au moins, la présence du maître de stage, du tuteur et d'un autre enseignant du master.

4. *Contenu du rapport de stage:*

Le rapport de stage devra faire une trentaine de pages (police 12 ; interligne 1,5), bibliographie et éventuelles annexes non comprises.

Le rapport de stage comprendra en outre un résumé en français et un résumé en anglais d'une quinzaine de lignes chacun, qui seront susceptibles d'être publiés sur le futur site Internet du Master.

Il faut impérativement commencer à rédiger votre rapport dès le début du stage :

- La présentation de l'entreprise/organisme peut se faire dès le début.
- Prendre des notes pour ne pas oublier ce que vous avez fait.
- Ne pas attendre de ne plus être présent pour faire des captures d'écrans de votre application ou de l'existant, etc.

De manière générale, vous devez considérer que le jury (juriste, informaticien) **ne sait rien de ce que vous avez fait**. Le rapport doit être :

- Descriptif : décrire votre environnement, travail, démarche.
- Technique : il ne faut pas rester à un niveau trop général.
- Argumentatif : il faut justifier vos choix, vos solutions.
- Critique : il faut savoir prendre du recul pour évaluer votre travail.

Le plan

- Une introduction : expliquez pourquoi vous avez choisi (ou pas d'ailleurs) ce stage.
- Présentation de l'entreprise/organisme, du service et de l'équipe : Il ne s'agit pas de recopier la page d'accueil de son site (ce n'est pas un prospectus de publicité), ni d'assommer le lecteur de chiffres. Il faut parler de ce qui permet de vous situer dans l'entreprise (dans quel service, avec qui, qui fait quoi dans le service, etc.), et de donner des informations sur les personnes avec qui vous travaillez (fonction, qualification, qui s'occupe de vous, etc.)
- Le sujet : Il faut clairement poser la problématique, en décrivant les tenants et les aboutissants des tâches qui vous ont été demandées, c'est-à-dire les raisons qui ont incité l'établissement d'accueil à vous confier ces missions. Il faut décrire l'existant, le besoin, les outils mis à votre disposition pour la réalisation des missions.
- La réalisation : vous pouvez présenter (chronologiquement) votre travail. Si vous avez reçu des missions très différentes, il vous est possible de restituer plus en détail l'une de ces missions.
- La conclusion/bilan :
 - Résumez le travail fourni et mettez en valeur les résultats atteints par rapport aux objectifs initiaux.
 - Indiquez les limites éventuelles de votre travail.
 - Esquissez les perspectives ouvertes par votre stage (pour l'établissement et pour vous).
 - Une bonne manière de conclure le rapport est de tirer un bilan par rapport à votre souhait d'insertion professionnelle

5. Suivi du stage :

Le stage donne lieu à une visite (lorsqu'il est situé en Île-de-France), par le tuteur, si possible dans les deux premiers mois au sein de l'entreprise/l'organisme. Cette rencontre (qui dure habituellement 1h) est le moment où le maître de stage, le tuteur et le stagiaire précisent les missions et font un premier bilan. Ils établissent ensemble les attendus de la fin de stage.

Des contacts téléphoniques ou par message électronique peuvent avoir lieu.

Des moments durant votre stage devront être dédiés à la rédaction de ce rapport et à la préparation de la soutenance.

Tout rapport de stage devra être validé par le maître de stage.

6. Rendu et soutenance des rapports de stage :

Les rapports de stage devront être rendus au plus tard le 15 juin 2018 à midi, sous les formes suivantes :

- dépôt de trois exemplaires papier auprès de Madame Loubière ;

- transmission d'une version électronique du mémoire (au format PDF) au tuteur du stage, ainsi que, dans tous les cas, à Patrick Cegielski.

Le respect de cette date de rendu est impératif. N'oubliez pas qu'un rapport de stage, comme le mémoire de fin d'études, est un travail de longue haleine ; il ne s'écrira pas en quinze jours !

Les soutenances se tiendront début juillet, à la faculté de droit de l'UPEC.

Le jury de la soutenance sera constitué du maître de stage, de deux enseignants du Master et, chaque fois que cela est jugé nécessaire, d'une personnalité extérieure. La soutenance sera publique, quiconque peut y assister. Chaque soutenance durera une heure (vingt minutes de présentation synthétique du travail réalisé, vingt minutes de questions-réponses sur le mémoire, puis vingt minutes de délibération).

7. *Notation du stage:*

Le stage donne lieu à trois notes :

- Une pour la réalisation (50%)
- Une pour le rapport (30%)
- Une pour la soutenance (20%)